

anuel d'utilisation MyEasyOptic : Gestion de la traçabilité

VERSIONS 1.40

NEasyOptiC



Manuel d'utilisation : Gestion de la traçabilité

Au 1er janvier 2019, il sera obligatoire de renseigner les numéros de traçabilité des produits (num. lots/num. série/code GTIN/code OPC), et ceci pour assurer un suivi en cas de rappel produit du fournisseur.

Cette possibilité existait déjà pour les lentilles et produits lentilles, mais a aussi été étendue aux équipements optiques (montures et verres).

De plus, à la conclusion de la vente, un document regroupant toutes ces informations devra être remis au client.

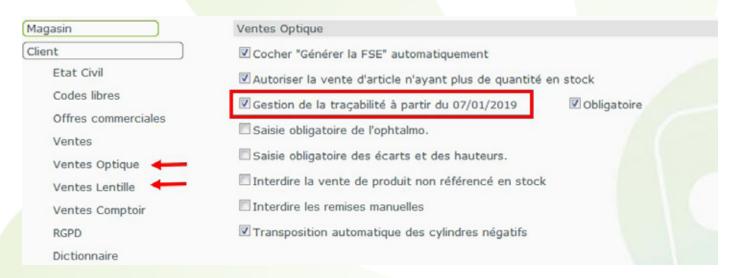
Il n'existe pas encore de règle unique sur les codes de traçabilité utilisés dans l'optique. Il est donc <u>indispensable</u> que vous vous <u>rapprochiez de vos fournisseurs</u> de verres, montures et lentilles afin qu'ils vous indiquent quels types de code vous devez renseigner (GTIN, numéro de lot, OPC, Numéro de série,) et où celui-ci se trouve (pochette, emballage, branche, bon de livraison,...).

I. Paramétrages

2 PARAMÉTRAGES ONT ÉTÉ CRÉÉS.

Ces paramétrages sont accessibles dans « Paramètres », « Client » et « Ventes optique » / « Ventes lentille ».

<u>Le 1er paramètre</u> permet **d'activer ou de désactiver la gestion de la traçabilité** en optique et/ou en lentille.



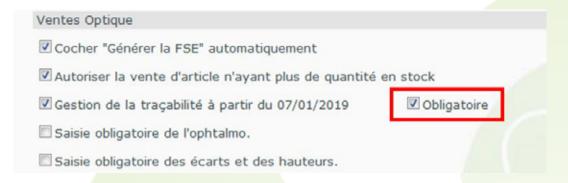
A l'utilisation, cela a pour effet, au moment de la demande d'édition de facture, de présenter la fenêtre de saisie des numéros de traçabilité. Il permet aussi l'enchainement automatique du document de traçabilité (à fournir au client) à la suite de l'édition de la facture.

Il est possible de valider par OK même si la saisie de traçabilité est incomplète. La facturation sera quand même effectuée.

L'annulation enregistre la saisie éventuelle (complète ou partielle), et stoppe le process de facturation.



<u>Le 2nd paramètre</u>, rend obligatoire la saisie des numéros de traçabilité, ainsi que l'automatisation de l'édition du document de traçabilité à la suite de la facture.



A l'utilisation, la fenêtre de saisie des numéros de traçabilité est aussi présentée, mais cette fois, il n'est PLUS possible de valider par OK tant que la saisie de traçabilité est incomplète. (Aucune facturation ne peut être faite).

L'annulation enregistre la saisie éventuelle (complète ou partielle), et stoppe le process de facturation.



Toutefois, l'accès à la fenêtre de saisie des traçabilités reste possible à tout moment en cliquant manuellement sur le bouton dans « Suivi & Traçabilité ».

Pour les fournisseurs **hors Union Européenne**, il est obligatoire d'indiquer le pays d'origine du fournisseur, ainsi que celui de son mandataire sur le territoire européen.

Ces paramétrages sont accessibles dans PARAMÈTRES / STOCK & VERRE / FOURNISSEURS.

Dans l'onglet « **Identité** » du fournisseur, renseigner son pays d'origine.

Identité		Mandataire	Comma	ndes Montures
Identité				
MYTRADE	YTRADE CIE			
Adresse			Téléphone & e-Mail	
Chezhan ro Pays			Bureau	
Adresse			Fax	
325000 Wenzhou		-	Portable	
CHINE -	•		Email	
Site Web				
Observations				de de
Autres informations			Remise & PV fournisseur	
Disponibilité pièces d	étachées		0 %	
			PV conseillé	
Commandes EDI				
	de livraison Code fe	acturation		

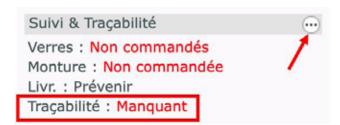
Puis dans l'onglet « **Mandataire** », renseigner le pays de l'union européenne où se trouve de mandataire.

	Р	aramétrage des fo	ournisseurs
Identité		Mandataire	Commandes Montures
Identité			
IMPORT EXP	PRESS		
Adresse			
Kaltenbrunn	n		
Adresse			
94032	PASSAU		
ok			annuler

II. Utilisation

Dans la zone de suivi du dossier (uniquement en vente), une information sur l'état de la traçabilité a été ajoutée. Cet état peut être « Manquant », « Partiel », « Complet ».

Pour renseigner les éléments de traçabilité, il faut cliquer sur le bouton .



Une fenêtre s'ouvre, avec les différents produits présents sur le dossier.



Pour chacun de ces produits il est possible de sélectionner le type de code qui va être renseigné, puis de saisir celui-ci.



Dans le cas d'une saisie d'un dossier lentilles, avec plusieurs quantité d'un même modèle, le cas échéant, il est possible de dupliquer le produit pour pouvoir saisir des numéros différents pour chacune des boites.

Pour cela cliquer sur le bouton 🖺 .

Une ligne supplémentaire « *Identique au précédent* » va apparaitre, où il sera possible de saisir un autre numéro.





Par défaut, lors de l'édition d'une facture, un nouveau document « **Liste des informations de traçabilité** » va automatiquement sortir à la suite de la facture.

MEOptic 5 Rue Robert Schuman

10300 Sainte-Savine

Tél.: 03.25.45.45.45

Email: contact@myeasyoptic.com

M. TRACABILITÉ Test 46160 FRANCE N°SS: 0144018656787/50

Liste des informations de traçabilité

Liée à la facture n° : 3797

Type article	Type fournisseur	Raison sociale	Pays	Type code	Code
Monture	Fournisseur	LUXOTTICA	ITALIE	Code produit (GTIN)	86245001673754
Verre OD	Fournisseur	ZEISS	FRANCE	N° Série	987100012
Verre OG	Fournisseur	ZEISS	FRANCE	N° Série	974376124
Divers	Mandataire	IMPORT EXPRESS	ALLEMAGNE	N° Lot	86345

Celui-ci peut être ré-édité ponctuellement et séparément en sélectionnant « Traçabilité ».

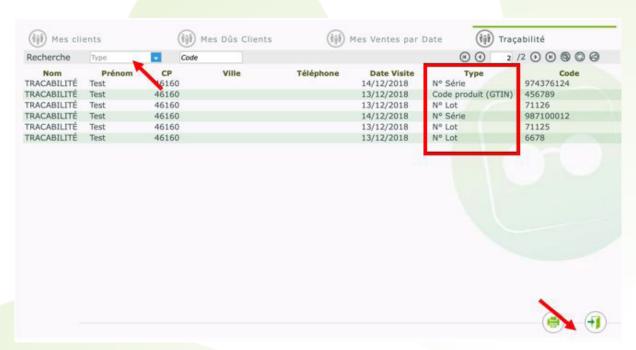


La liste des traçabilités (accessible en CLIENT / MES CLIENTS et sur l'onglet TRAÇABILITÉ) a été adaptée en conséquence pour pouvoir chercher sur les différents types de code.

La recherche d'un code n'exige pas de forcement connaitre son type. Celle-ci s'effectuera sur tous les types confondus.

Néanmoins, pour une meilleure lisibilité, il est possible de filtrer cette liste sur un type de code en particulier.

Cette liste peut être imprimée en cliquant sur le bouton



Voir toutes les nouveautés de la version1.40

